

DEPARTEMENT DE LA DROME

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 mai 2020

Nombre de membres afférents : 19
En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 19
Date de la Convocation : 19/05/2020
Date d'affichage : 19/05/2020

L'an deux mil vingt et le vingt- six mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire sortant, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- Mathilde SAVARY- GAUTHIER Laurent- Véronique AUGIZEAU- Jean GRANGER- Alexandra CHABANIS- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Nathalie MARECHAL- Jean- Luc MONTAGNER- Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD.

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération 2020-016 : Election des adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19
Majorité absolue : 10
Ont obtenu :
- Liste Jean- Michel GAMORE, (dix- neuf) voix
- La liste de Jean- Michel GAMORE, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire :
Jean- Michel GAMORE - Mylène DELORME- Christophe GRANGER- Mathilde SAVARY- Laurent GAUTHIER

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Et ont signé au registre tous les membres présents.

- POUR : 19
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Yves COURBIS,
Maire



